

L'exposition de l'appréciation dans une note de lecture

 A propos de l'écriture

Correction de l'activité du module 5

Donner un point de vue

1. Lisez l'éditorial ci-dessous :

http://www.lexpress.fr/actualite/societe/voile-integral-vrai-combat-idees-faussees_888448.html



Voile intégral: vrai combat, idées fausses

Par Christophe Barbier, publié le 29/04/2010 à 12:13

"Rarement débat aura soulevé autant d'idées fausses que celui sur l'interdiction du voile intégral." Lisez l'édito de Christophe Barbier.

Rarement débat aura soulevé autant d'idées fausses que celui sur l'interdiction du voile intégral. La bonne foi brasse les contre-vérités, la lâcheté inconsciente oppose son ironie béate à toute vision dramatique de cette lutte, vitale pour préserver la République et, d'abord, les Français musulmans, de la dérive islamiste. Revue - non exhaustive - d'arguments creux et de naïvetés inquiétantes.

Niqab et burqa ne concernent que peu de femmes en France. En matière de droit comme de principes, la quantité ne fait rien à l'affaire : une seule femme ainsi emprisonnée et la République doit s'insurger. Il n'y avait qu'une poignée de voiles à l'école quand, il y a plus de vingt ans, la France de Jules Ferry refusa la défaite de la laïcité ; elle le fit l'esprit brumeux et la main tremblante, mais elle le fit. Avec un tel raisonnement, on pouvait considérer que l'affaire Dreyfus, erreur judiciaire certes regrettable, ne

Liter@c © - <http://literac.fflch.usp.br>

Projet financé par l'AUF et par le programme CAPES-DFATD
Document élaboré par A. P. S. Dias et E. Lousada et révisé par I. Bou-Serdane.

concernait qu'un seul officier juif : pourquoi donc protester ? L'argument quantitatif n'est que le symptôme de l'esprit munichois : "La Rhénanie, ce n'est rien" ; "Les Sudètes ne sont pas grand-chose" ; "Mourir pour Dantzig, vraiment ?". On sait comment cela se termine.

Il faut une loi pour interdire la burqa. Pour l'interdire partout

Nombre de ces femmes portent le voile de leur plein gré. En 1549, Etienne de La Boétie écrit le *Discours de la servitude volontaire*, et relire cet essai est salutaire. Quant aux femmes qui ne sont pas mentalement circonvenues, elles sont donc militantes : laisse-t-on agir les femmes kamikazes, elles aussi volontaires ?

Le voile intégral est un vêtement, chacun a le droit de se vêtir comme il veut. Doublement faux. Déambuler déguisé en officier nazi entraîne, et c'est tant mieux, de graves ennuis. La burqa n'est pas un vêtement, c'est l'instrument d'une oppression et le fer de lance d'une offensive politique contre les démocraties. Comme avec la polygamie, il s'agit pour les intégristes de détourner la religion musulmane dans un but de guerre et d'obtenir que la loi de la République cède devant la loi islamique. Le dessinateur danois menacé de mort pour une caricature de Mahomet vient d'être mis au placard par son journal : dans la lâcheté, les démocraties perdent non seulement leur honneur, mais aussi des batailles décisives.

La loi sera invalidée et inapplicable. Abjurer un texte législatif avant même de le voter et de l'appliquer, c'est l'anémie de l'esprit républicain. Affrontons ces obstacles au lieu de renoncer parce que c'est difficile. Et ne sous-estimons pas la force immanente de la loi, qui s'impose à tous sans que les forces de l'ordre aient à intervenir ; même les fumeurs invétérés ont quitté les estaminets... C'est cela, le contrat social, clef de sol du vivre ensemble.

Ce débat fait le jeu du FN. C'est le contraire ! Islamisme et lepénisme sont des alliés objectifs. Défaire l'un, c'est affaiblir l'autre. Que niqab et burqa parquent demain dans les rues et le Front national progressera dans les urnes.

Il y a des sujets plus importants aujourd'hui. C'est vrai. Ce n'est pas un sujet important, c'est un sujet essentiel. Il faut une loi pour interdire la burqa. Pour l'interdire partout. Ainsi, la République rappellera que, dans le cercle de ses valeurs, toute croyance est bienvenue, tandis que, en dehors, aucune n'est tolérée.

2. Discutez des questions suivantes avec votre voisin(e) :

- a) Quel est le thème de cet éditorial ?
- b) Où a-t-il été publié ?
- c) Qui est son auteur ?
- d) Quelle est l'opinion de l'auteur par rapport au thème abordé ? Donnez des exemples.

3. Lisez le texte ci-dessous et répondez aux questions.

- a) A-t-il été écrit avant ou après l'éditorial de Christophe Barbier ?
b) Qui l'a écrit ? Pourquoi ?

□ - 20/05/2010 20:16

Tout à fait d'accord avec C.Barbier :IL faut avoir le courage de conserver les valeurs républicaines et de lutter contre ceux qui veulent nous imposer sournoisement leur intolérance et leur vision d'une société théocratique où la liberté de penser n'est pas respectée (Il n'y a qu'à voir les Emirats arabes et autres pays musulmans et écouter certains imams qui dénigrent les femmes) Ce qu'on ne dit pas souvent c'est que même les femmes qui ne portent qu'un simple voile n'ont pas le droit non plus de montrer leurs bras ni leurs jambes, elles doivent cacher complètement leur corps..C'est tout simplement honteux que cela existe en Europe . Vive la société laïque.

➔ Répondre

➤ [Signaler un contenu abusif](#)

4. Répondez aux questions suivantes.

- c) L'auteur est-il d'accord ou contre Christophe Barbier ? Soulignez les phrases ou expressions qui le montrent.
- d) Avez-vous déjà écrit un commentaire de ce type ?
- e) En général, dans les commentaires, on trouve une partie qui est aussi présente dans la note de lecture. Laquelle ?
() résumé du texte auquel il répond () appréciation, opinion sur le texte
- f) En général, les commentaires ne montrent pas une partie que la note de lecture a. Laquelle ?
() résumé du texte auquel il répond () appréciation, opinion sur le texte

5. Visionnez la vidéo ci-dessous et prenez des notes à propos du thème.

<https://www.youtube.com/watch?v=uAlpoAxoHR4>

6. Par deux, écrivez un commentaire critique sur le thème, qui sera publié dans le site du magazine L'Express.

L'argumentation et l'appréciation

1. Lisez la rubrique *Discussion* du journal *Le monde*, publiée le 22 janvier 2015 et identifiez le sujet du texte.





SOCIÉTÉ	Police et justice	Éducation	Enquête	Santé	Centenaire 14-18	Famille - vie privée	Supplément partenaire : Economie réelle	Religions
---------	-------------------	-----------	---------	-------	------------------	----------------------	---	-----------

La formation des jeunes citoyens doit-elle passer par l'apprentissage du fait religieux ?

A la suite des attentats de Paris, François Hollande a annoncé une « *grande mobilisation de l'école pour les valeurs de la République* ». Jeudi 22 janvier, la ministre de l'éducation, Najat Vallaud-Belkacem, a annoncé une série de mesures pour faire que l'école soit de nouveau au centre de l'apprentissage de la citoyenneté : enseignement moral et civique, éducation aux médias et à l'information, Journée de la laïcité se concrétiseront à la rentrée 2015.

L'enseignement du fait religieux, s'il est évoqué dans le corps enseignant, n'est pas concrètement mentionné. Le fait religieux a-t-il sa place à l'école ? Doit-il faire l'objet d'un cours à part entière ou doit-il se comprendre dans les classes de morale et d'éducation civique ? Peut-on parler de religion dans un cadre laïc ?

Discussion lancée le 22 janvier 2015
Dernière modification le 23 janvier 2015

Partager cette discussion

 

http://www.lemonde.fr/societe/discussion/2015/01/22/la-formation-des-jeunes-citoyens-doit-elle-passer-par-l-apprentissage-du-fait-religieux_4561819_3224.html

2. Par deux, discutez des questions ci-dessous.

- a) Quel est votre point de vue à ce sujet ?
- b) Etes-vous d'accord entre vous ?

3. Par deux, élaborer un argument pour défendre l'opinion du duo par rapport à ce sujet. Prenez note de l'argument et ensuite présentez-le à la classe.

4. Lisez les extraits de la note de lecture du livre *Le travail bénévole. Engagement citoyen ou travail gratuit ?*, écrit par Sylvain Lefèvre, et identifiez comment (à partir de quels éléments du texte) l'auteur donne son appréciation.

L'ouvrage de Maud Simonet constitue une lecture particulièrement stimulante sur l'emploi et l'injonction citoyenne, qui est explorée. Le premier chapitre propose notamment une typologie utile des multiples articulations entre carrières bénévoles et carrières professionnelles. L'auteure distingue trois idéaux-types : les « carrières parallèles »,

On peut émettre des réserves sur plusieurs aspects de l'ouvrage de Maud Simonet, notamment le caractère elliptique de certains segments de l'argumentation (par exemple sur la manière dont s'opèrent les jeux d'influence entre les expériences transatlantiques), ou des montées en généralité parfois rapides (y compris, paradoxalement,

avoir critiqué à juste titre les usages douteux de l'héritage toquevillien). L'ambition de traiter trois échelons d'analyse (individus, politiques publiques, organisations) dans deux pays, avec parfois une dimension diachronique, tout en procédant par études de cas circonscrites et portraits impressionnistes, relevait sans doute d'un pari difficile à tenir en deux cents pages. Enfin, les spécialistes de l'action collective pourront regretter

Mais ces réserves sont loin d'entamer le réel intérêt d'un ouvrage qui regorge d'observations précieuses et de parallèles féconds. Le déplacement du regard qu'il suggère renouvelle les débats contemporains sur la mise au travail de l'idéal mais aussi sur la légitimation de formes précaires de sous-emploi. Il constitue enfin, d'un point de vue théorique, une invitation prometteuse pour un réel dialogue entre sociologues du travail et spécialistes de l'engagement.

Activités préparatoires-maison

 Lisez le texte *Ainsi soit Olympe de Gouges* pour le prochain cours.